

2016/2017

Rentrée 2016



LIVRET
PÉDAGOGIQUE

Master MEEF
2nd degré

► **Domaine Scientifique et Industriel**
Options : STI, S2i, MCS

www.espe.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

espe École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



MASTER MEEF SECOND DEGRÉ parcours "domaine scientifique et industriel" *OPTIONS SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES (STI) / SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGÉNIEUR (S2I) / MATHÉMATIQUES ET CULTURE SCIENTIFIQUE (MCS)*

Objectifs spécifiques pour la formation DSI

1 parcours et 3 options

Le parcours «Domaine scientifique et industriel» (DSI) regroupe trois options :

- MCS : Mathématiques et culture scientifique, ESPE site de Nantes
- S2I : Sciences industrielles de l'ingénieur, ESPE site du Mans
- STI : Sciences et techniques industrielles (Génie électrique, Génie mécanique, Génie industriel bois, Génie civil et Transport routier), ESPE site de Nantes.

Une innovation pour une formation hybride

La formation offre aux étudiants :

- **Une formation en présentiel**, physique ou virtuel en web conférence, y compris sur ordinateur individuel, sur la semaine ou regroupée sur 2 jours : Jeudi et vendredi en M2 ; mardi et mercredi en M1. Ces regroupements sur les sites de l'ESPE à Nantes et au Mans se font en tronc commun ou par option selon la maquette pages 6 et 7. La mixité du parcours de formation des étudiants se destinant à enseigner en collège, en lycée général et technologique ou en lycée professionnel est une richesse car elle rend nécessaire la prise en compte dans la formation de la liaison collège – lycée et de tous les dispositifs scolaires qui en découlent.
- **Une formation à distance (FAD)** sur un espace numérique de travail (ENT) Extradoc avec une mise en ligne de ressources numériques et des podcasts des enseignements. L'organisation de ce master montre l'apport des outils numériques dans une formation universitaire pour l'enseignement.

Les enseignements en tronc commun sont dispensés par les enseignants des deux sites : Le Mans et Nantes.

Pour la formation disciplinaire de spécialité visant aussi à la préparation aux concours CAPLP et CAPET, les enseignements font l'objet d'un accompagnement personnalisé et sont basés sur l'acquisition de connaissances des fondamentaux scientifiques, y compris en mathématiques et technologie.

Les connaissances travaillées en FAD complètent celles de la formation en présentiel. Ceci nécessite de la part des étudiants un travail personnel conséquent pour préparer les modules de formation en regroupement.

Organisation matérielle de la formation

Sur chaque site une salle est équipée en webconférence avec un PC, une webcaméra, un système audio vidéo pour la diffusion des séances d'enseignement en synchrone.

Les salles de cours virtuelles en webconférences sont accessibles via Adobe Connect en utilisant une adresse numérique en accès sur l'ENT Extradoc.

Pour permettre la visualisation des séances d'enseignement en asynchrone, celles-ci sont enregistrées en podcast et mises à disposition sur l'ENT.

Structure de la formation : des unités d'enseignement (UE) pour une alternance intégrative

Savoirs disciplinaires

Ce bloc vise à faire acquérir aux étudiants les savoirs disciplinaires indispensables pour leur enseignement. Il s'agit de maîtriser un corpus de savoirs adaptés à l'exercice professionnel futur en lien avec les programmes scolaires et donnant les bases pour permettre la poursuite de la formation après l'entrée dans le métier.

L'enseignement d'une langue vivante étrangère est inclus dans ce bloc.

Savoirs didactiques

Ce bloc vise :

- une réflexion épistémologique sur les différentes disciplines,
- l'acquisition de compétences pour assurer la transformation d'un savoir scientifique en un savoir enseigné,
- la connaissance des processus d'apprentissage
- une réflexion sur l'approche par compétences

Les compétences numériques en lien avec le certificat informatique et Internet niveau 2 (C2i2e) et la place du numérique dans l'enseignement sont travaillées notamment dans ce bloc.

Contexte d'exercice du métier

Il s'agit :

- de donner aux étudiants une connaissance approfondie du système éducatif et du statut de ses acteurs (approche sociologique et juridique) ;
- de les doter de connaissances en sciences humaines et sociales (philosophie, psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) concernant les enjeux fondamentaux de la profession – spécifiquement dans le domaine de l'enseignement professionnel et de les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives ;
- de travailler notamment les problématiques liées à la diversité des élèves, à la difficulté scolaire et aux situations de handicap, à la question des conflits scolaires et la prévention de la violence, lutte contre les discriminations, culture de l'égalité hommes-femmes, l'orientation, la relation école-entreprise... ; mais aussi à la question des valeurs de l'école et la construction d'une éthique professionnelle ;
- de préparer les oraux du concours.

Le travail de ce bloc se fait en relation étroite avec les stages en établissement. Une place importante sera laissée sur la gestion de classe avec notamment l'analyse de pratique autour de la construction de l'autorité : la Loi dans la classe, gestion des conflits et de la violence scolaire (étude de cas, jeux de rôles).

Formation à et par la recherche

Les enseignements des différents blocs mettent les étudiants en contact avec les résultats les plus récents de la recherche en éducation.

Les étudiants suivent par ailleurs une formation d'initiation à la recherche, de façon à les rendre capables d'utiliser de façon critique les résultats de la recherche. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent (un mémoire sur les deux ans, avec écrit intermédiaire ou travail d'étude et de recherche en fin de M1) portent sur l'enseignement, l'apprentissage de la discipline ou, plus largement, sur le système éducatif. Sa thématique sera choisie pour sa visée professionnalisante. Cette formation à la recherche et le suivi du mémoire se font au sein d'équipes plurielles : enseignants-chercheurs de laboratoires menant des recherches en éducation et formateurs d'enseignants.

Mise en situation professionnelle

Les stages, parts essentielles de la formation par alternance, sont articulés avec les autres blocs de la formation. Ils impliquent donc l'ensemble des enseignants du master. Ils sont encadrés sur le terrain par des enseignants de lycées professionnels et technologiques, tuteurs, et peuvent donner lieu à des visites des enseignants intervenant dans les différents blocs.

Plusieurs types de stages sont proposés en partenariat avec le rectorat.

En master 1 :

- stage de découverte de l'environnement professionnel 1 semaine ;
- stage d'observation et de pratique accompagnée 2 semaines ;
- stage de pratique accompagnée 2 semaines.

En master 2 :

- Stage en alternance en responsabilité de 9 heures par semaine pour les lauréats des concours
- Stage d'observation et de pratique accompagnée pour les autres étudiants d'un jour par semaine de novembre à avril et stage de pratique accompagnée de 2 semaines en mai.

Ce bloc vise à doter les étudiants d'outils d'analyse de l'activité enseignante (dont les pratiques de l'étudiant en stage) et de l'activité des élèves, de les rendre capables de telles analyses et, plus largement, d'analyses de situations de travail.

Les formateurs du master Second degré (M1 et M2) "DSI" :

Option Sciences et techniques industrielles (STI)

Responsables de l'option : Jean-Michel.Blais@univ-nantes.fr / Jean-Jacques.Hardy@univ-nantes.fr

Option Mathématiques et culture scientifique (MCS)

Responsable de l'option : Philippe.Briaud@univ-nantes.fr

Lieu de formation : ESPE Nantes

Enseignants chercheurs

BEAUCHESNE Solange, U. de Nantes (ESPE, Nantes)
BRIAUD Philippe, U. de Nantes (ESPE, Nantes)
LE BRAS Gilbert, IUT St Nazaire
LERAY Philippe, U. de Nantes (ESPE, Nantes)

Enseignants

BOFFY Nathalie, U. de Nantes (ESPE, Nantes)
BLOND-RZEWUSKI Olivier, U. de Nantes (ESPE, Angers)
CATHALA Olivier, U. de Nantes (ESPE, Nantes)
HARDY Jean Jacques, U. de Nantes (ESPE, Nantes)
JULIENNE Karine, U. de Nantes
PITTIGLIO Serge, U. de Nantes (ESPE, Nantes)
RAPPIN Yannick, U. de Nantes (ESPE, Nantes)

Professionnels

BLAIS Jean Michel (Lycée Monge, Nantes)
BREMAUD Christelle, (LP Michelet, Nantes)
CHARBONNIER TonY, (Lycée Monge, Nantes)
HORGUES Frédéric, (LPO Aristide BRIAND, St Nazaire)
TURNI Michaël, (LP Léonard de Vinci, Mayenne)

Option Sciences industrielles de l'ingénieur (S2I)

Responsables de l'option : Denis.Bertrand@univ-nantes.fr / Jerome.Thomas@univ-nantes.fr

Lieu de formation : ESPE Le Mans

Enseignants chercheurs

CHIROUTER Edwige, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
LACROIX Florence, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
SÉJOURNÉ Arnauld, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
PIERRISNARD Christine, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
VANNIER Marie-Paule, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)

Enseignants

BENALI Karine, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
BERTRAND Denis, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
CHOQUET Christine, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
CREMET Bernard, U. de Nantes (ESPE, Laval)
HUBERT Bruno, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
JAMET Jean-Claude, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
JURVILLIERS Pascal, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
MOISY Dominique, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
PETIT Bernard, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
MOUSSARD Guillaume, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
POMMIER Rachel, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
THOMAS Jérôme, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)
TRASSARD Véronique, U. de Nantes (ESPE, Le Mans)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- En régime d'assiduité, le contrôle des connaissances et des aptitudes est assuré par des contrôles continus (évaluations écrites, évaluations orales, évaluations de travaux pratiques...).
- En dispense d'assiduité, l'évaluation se fait par un examen semestriel.
- Le stage est évalué par un travail écrit (mémoire de recherche à visée professionnelle) et par une soutenance orale
- Pour chaque UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral (sauf pour les rapports de stage ou les écrits de recherche qui sont présentés une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2).
- Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10. (UE 3 «langue vivante étrangère» est non compensable).

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS) et si l'UE non compensable (UE 3 «langue vivante étrangère») est acquise.

Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4 (dont UE non compensables). La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année.

Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

Organisation hebdomadaire

Master 1 : Cours le mardi et le mercredi et stage d'observation et de pratique accompagnée sur 5 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

Master 2 : Tous les étudiants ont cours à l'ESPE les jeudis et vendredis.

• **Étudiants (non fonctionnaires stagiaires) :**

- cours communs du master 2 les jeudis et vendredis
- module facultatif de répréparation aux concours pour accompagner l'étudiant qui se présente à nouveau à un concours de recrutement (méthodologie des épreuves écrites et orales) selon un calendrier fixé avec le groupe.
- stage de pratique accompagnée le lundi, sous réserve des décisions du rectorat, du 3 octobre au 7 avril et stage massé du 24 avril au 5 mai 2017.
- possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1 sur les journées « travail personnel ».

• **Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master MEEF :**

- cours les jeudis et vendredis avec un parcours éventuellement aménagé (selon décision rectorale).
- stage en responsabilité les lundis, mardis, mercredis.

• **Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master autre que MEEF :**

- cours les jeudis et vendredis
- stage en responsabilité les lundis, mardis, mercredis.

Les concours

Les programmes et la définition des épreuves sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale :

<http://www.education.gouv.fr>

Les inscriptions aux concours externes, aux troisièmes concours, aux concours internes, aux concours réservés et aux examens professionnalisés réservés ont lieu à partir de **début septembre** sur le serveur du ministère. <http://www.education.gouv.fr/siac2>

Les épreuves écrites des concours (CAPET et CAPLP) ont lieu en avril 2017 (vérifier les dates exactes sur le site du ministère).

MASTER MEEF « SECOND DEGRÉ - DSI » (M1)

Semestre 1 «parcours domaine scientifique et industriel»			
Unités d'enseignement	Heures étudiants	dont FAD	ECTS
UE 11 Savoirs disciplinaires pour l'enseignement	186	96	16
EC1 : Savoirs disciplinaires 1	36	36	
EC2a : Savoirs disciplinaires STI	150	60	
EC2b : Savoirs disciplinaires MCS	150	60	
EC2c : Savoirs disciplinaires S2i	150	60	
UE 12 Langue vivante	17	8	2
UE 13 Didactique des disciplines	54	33	6
EC1 : Didactique des disciplines et questions transversales	27	27	
EC2a : Didactique, épistémologie et histoire pour STI	21	6	
EC2b : Didactique, épistémologie et histoire pour MCS	21	6	
EC2c : Didactique, épistémologie et histoire pour S2i	21	6	
EC3 : Numérique pour l'enseignement	6		
UE 14 Contexte d'exercice du métier	27	9	3
UE 15 Initiation à la recherche	15/24	0/6	2
EC1 : Méthodologie et initiation à la recherche, dans les disciplines enseignées et en didactique pour STI et MCS	24	0	
EC1 : Méthodologie et initiation à la recherche, dans les disciplines enseignées et en didactique pour S2i	15	6	
UE 16 Mise en situation professionnelle	15		1
EC1a : Mise en situation professionnelle STI et MCS	15		
EC1b : Mise en situation professionnelle S2i	15		
Total Semestre 1	314/323	152	30

Semestre 2 «parcours domaine scientifique et industriel»			
Unités d'enseignement	Heures étudiants	dont FAD	ECTS
UE 21 Savoirs disciplinaires pour l'enseignement	138	78	12
EC1 : Savoirs disciplinaires 1	38	38	
EC2a : Savoirs disciplinaires STI	100	40	
EC2b : Savoirs disciplinaires MCS	100	40	
EC2c : Savoirs disciplinaires S2i	100	40	
UE 22 Langue vivante	10	4	1
UE 23 Didactique des disciplines	66	54	8
EC1 : Didactique des disciplines et questions transversales	39	39	
EC2a : Didactique, épistémologie et histoire pour STI	21	9	
EC2b : Didactique, épistémologie et histoire pour MCS	21	9	
EC2c : Didactique, épistémologie et histoire pour S2i	21	9	
EC3 : Numérique pour l'enseignement	6	6	
UE 24 Contexte d'exercice du métier	27	9	3
UE 25 Initiation à la recherche	24/27	0/15	4
EC1 : Méthodologie et initiation à la recherche, dans les disciplines enseignées et en didactique pour STI et MCS	24	0	
EC1 : Méthodologie et initiation à la recherche, dans les disciplines enseignées et en didactique pour S2i	27	15	
UE 26 Mise en situation professionnelle	2		2
EC1 : Suivi individualisé	2		
Total Semestre 2	267/270	160	30

MASTER MEEF « SECOND DEGRÉ - DSI » (M2)

Semestre 3 «parcours domaine scientifique et industriel»			
Unités d'enseignement	Heures étudiants	dont FAD	ECTS
UE 31 Savoirs disciplinaires, épistémologiques, didactiques et questions transversales	78	33	9
EC1 : Savoirs disciplinaires, épistémologiques, didactiques et questions transversales	18	18	
EC2a : Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques STI	55	15	
EC2b : Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques MCS	55	15	
EC2c : Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques 2i	55	15	
EC3 : Numérique pour l'enseignement	5		
UE 32 Langue vivante	18	8	3
UE 33 Contexte d'exercice	30		3
EC1 : Étude de la diversité des élèves et des dispositifs	12		
EC2 : Prévention et gestion des conflits scolaires, enjeux éducatifs	18		
UE 34 Mise en situation professionnelle et recherche	41	21	15
EC1 : Méthodologie de la recherche en didactique	24	18	
EC2a : Mise en situation professionnelle STI et MCS	15	3	
EC2b : Mise en situation professionnelle S2i	15	3	
EC3 : Suivi individualisé	2		
UE 35 Approfondissement enseignements de M1 et représentation concours (UE facultative)			
EC2a : Savoirs disciplinaires S2i	150	60	
EC2b : Savoirs disciplinaires STI	150	60	
EC2c : Savoirs disciplinaires MCS	150	60	
Total Semestre 3	167	62	30

Semestre 4 «parcours domaine scientifique et industriel»			
Unités d'enseignement	Heures étudiants	dont FAD	ECTS
UE 41 Savoirs disciplinaires, épistémologiques, didactiques et questions transversales	62	23	12
EC1a : Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques STI	57	18	
EC1b : Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques MCS	57	18	
EC1c : Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques S2i	57	18	
EC2 : Numérique pour l'enseignement	5	5	
UE 43 Contexte d'exercice du métier	27	9	3
EC1 : Problématique d'établissement : Enjeux du travail en équipe et instances de l'EPL	18		
EC2 : Problématique d'établissement : Enjeux du travail partenarial (parents, entreprises)	9	9	
UE 44 Mise en situation professionnelle et recherche	32	6	15
EC1 : Méthodologie de la recherche en didactique	12	0	
EC2a : Mise en situation professionnelle STI et MCS	18	6	
EC2b : Mise en situation professionnelle S2i	18	6	
EC3 : Suivi individualisé	2		
UE 45 Approfondissement enseignements de M1 et représentation concours (UE facultative)			
EC2a : Savoirs disciplinaires S2i	100	40	
EC2b : Savoirs disciplinaires STI	100	40	
EC2c : Savoirs disciplinaires MCS	100	40	
Total Semestre 4	121	38	30

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 1 ET 2)

UE 11
UE 21

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention DSI			
Master 1 Semestre 1 et 2	Savoirs disciplinaires pour l'enseignement		
UE 11 et UE 21	Semestre 1 : 90 heures (TD) + 96 heures (FAD) Semestre 2 : 60 heures (TD) + 78 heures (FAD)	16 Crédits ECTS (S1) 12 Crédits ECTS (S2)	Code : (S1) Code : (S2)
Noms des intervenants (selon les concours préparés) : Nathalie Boffy, Karine Julienne, Jean-Jacques Hardy, Jean-Michel Blais, Denis Bertrand, Jérôme Thomas, Olivier Cathala			

OBJECTIFS

Donner à l'étudiant les bases scientifiques et technologiques indispensables à son enseignement.

Il s'agit de maîtriser un corpus de savoirs adaptés à l'exercice professionnel futur en lien avec les programmes scolaires et donnant les bases pour permettre la poursuite de la formation après l'entrée dans le métier.

CONTENU

Travail sous forme de cours et de TD rattachés en partie à des épreuves de concours.

Exposés d'étudiants sur des sujets proposés par les formateurs ou proposés par les étudiants.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Ressources en ligne ;

Manuels correspondants des classes de Pre-mière et Terminale, Bac professionnel, des BTS des 3 options et disciplines correspondantes ainsi que leurs programmes et référentiels.

UE 12
UE 22

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention DSI			
Master 1 Semestre 1 et 2	Langue vivante		
UE 12 et UE 22	Semestre 1 : 9 heures (TD) + 8 heures (FAD) Semestre 2 : 6 heures (TD) + 4 heures (FAD)	2 Crédits ECTS (S1) 2 Crédits ECTS (S2)	Code : (S1) Code : (S2)
Noms des intervenants : Yannick Rapin			

OBJECTIFS

Tout étudiant de master doit avoir la maîtrise d'une langue vivante étrangère.

Établir un diagnostic du niveau langue.

Pratiquer la langue anglaise.

Permettre la consolidation des compétences en ce domaine afin de valider le niveau B2 pour les 5 compétences du cadre européen commun aux langues.

CONTENU

- Travail et évaluation de la compréhension écrite et de l'expression écrite.

- Travail à partir de scénarios fournis par le formateur en utilisant supports variés et authentiques (écrits, sonores, vidéos, iconographiques...).

- Réalisation en auto-formation d'une tâche donnée et évaluée par le formateur.

Pour y parvenir, nécessité d'avoir au moins un niveau B1 (niveau seconde du lycée) du cadre européen des langues.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Utiliser Tell me more et/ou Réflex en accès gratuit sur site de l'ESPE pour remise à niveau

Lecture de la presse en ligne :

<http://www.wrx.zen.co.uk/britnews.htm>

Suivre l'actualité à la radio et à la télévision en consultant les sites des différentes stations et chaînes en anglais :

<http://www.bbc.com/news/uk/>

Pour la compréhension orale :

<http://www.audio-lingua.eu/>

<http://www.elllo.org/english/home.htm>

UE 13
UE 23

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention DSI

Master 1 Semestre 1 et 2	Didactiques des disciplines		
UE 13 et UE 23	Semestre 1 : 21 heures (TD) + 33 heures (FAD) Semestre 2 : 12 heures (TD) + 54 heures (FAD)	6 Crédits ECTS (S1) 8 Crédits ECTS (S2)	Code : (S1) Code : (S2)
Noms des intervenants : Jean-Jacques Hardy, Olivier Cathala, Denis Bertrand, Jérôme Thomas			

OBJECTIFS

Les enseignements de cette UE s'articulent en deux temps.

Lors du semestre 1, l'accent est placé sur les dimensions épistémologiques et historiques dans le domaine de l'enseignement correspondant. Dans un deuxième temps, lors du semestre 2, l'accent est mis sur la complémentarité entre les disciplines technologiques, professionnelles et scientifiques (maths et sciences).

De plus, les enseignements de cette UE consistent à familiariser le futur enseignant à l'environnement numérique qu'il rencontre dans sa pratique professionnelle, et comment il peut intégrer ses compétences numériques dans sa pratique pédagogique. L'enseignement est en étroite cohérence avec les contenus du C2iN2.

CONTENU

Didactique de la discipline.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Altet M., *Les pédagogies de l'apprentissage*, PUF, 2003
- Morandi F., *Modèles et méthodes en pédagogie*, Nathan, 1997,
- Cortés – Torrèa D., *Concepts, méthodes, outils pour enseigner aujourd'hui dans la voie professionnelle*, Castella.

UE 14
UE 24

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention DSI

Master 1 Semestre 1 et 2	Contexte d'exercice		
UE 14 et UE 24	Semestre 1 : 18 heures (TD) + 9 heures (FAD) Semestre 2 : 18 heures (TD) + 9 heures (FAD)	6 Crédits ECTS (S1) 3 Crédits ECTS (S2)	Code : (S1) Code : (S2)
Noms des intervenants : Jean-Michel Blais, Serge Pittiglio			

OBJECTIFS

Cet enseignement vise la connaissance approfondie du système éducatif et de l'institution dans lesquels les professeurs évoluent (leur organisation, leurs finalités, leurs problématiques, les ressources existantes, les partenaires, etc.).

À ce titre l'objectif sera de placer dans ce contexte l'action et le juste positionnement du professeur au sein de la communauté éducative en fonction des instructions officielles et de l'environnement social (diversité des publics de l'EPLE, partenaires, etc.).

Il sera abordé la place active du professeur dans les dimensions organisationnelles, institutionnelles et politique induites par les réformes éducatives tout en intégrant les réflexions sur les enjeux sociétaux actuels (lutte contre les discriminations, culture de l'égalité hommes-femmes, prévention des violences scolaires...).

CONTENU

Connaissance du système éducatif (approches socio-historique, institutionnelle, juridique, comparative...) et de ses acteurs (statuts, missions).

Approche des processus d'apprentissage des élèves et des processus de développement psychologique de l'enfant et du jeune.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Auduc J.-L. (2011), *Le système éducatif, un état des lieux*, Hachette Éducation.
- Blaya C. (2006), *Violence et maltraitance en milieu scolaire*, Paris, Armand Colin.
- Blin J.-F. et Gallais-Deulofeu (2001), *Classes difficiles*, Delagrave.
- Charlot B., Bautier E., Rochex J.-Y. (2000), *École et savoir dans les banlieues et ailleurs*, Paris, Bordas.
- Duru-Bellat M. et Van Zanten A. (2007), *Sociologie de l'école*, A. Colin
- Dubet F. (2008), *Faits d'école*, Éditions EHESS.
- Duru-Bellat M. et Van Zanten A. (2009), *Sociologie du système éducatif, les inégalités scolaires*, PUF.
- Fournier M. et Troger V. (coord.) 2005, *Les mutations de l'école, le regard des sociologues*, Éditions Sciences Humaines.
- Coslin P. (2010), *Psychologie de l'adolescent*, A. Colin.
- Jutras F. et Gohier C. (2009), *Repères pour l'éthique professionnelle*.

UE 15
UE 25

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention DSI

Master 1 Semestre 1 et 2		Initiation à la recherche	
UE 15 et UE 25	Semestre 1 : 9 heures (TD) + 6 heures (FAD) Semestre 2 : 12 heures (TD) + 15 heures (FAD)	2 Crédits ECTS (S1) 4 Crédits ECTS (S2)	Code : (S1) Code : (S2)
Noms des intervenants : Jérôme Béliard, Jean-Michel Blais			

OBJECTIFS

Les étudiants suivent une formation à et par la recherche, de façon à les rendre capables d'utiliser de façon critique les résultats de la recherche dans leur activité. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent –1 mémoire sur les deux ans, avec écrit intermédiaire ou travail d'étude et de recherche (TER) en fin de M1– portent sur l'enseignement, l'apprentissage d'une discipline ou, plus largement, sur le système éducatif. Cette formation à la recherche et le suivi du mémoire se font au sein d'équipes plurielles : enseignants-chercheurs de laboratoires menant des recherches en éducation et formateurs d'enseignants.

CONTENU

Épistémologie et méthodologies de la recherche en sciences humaines.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Alami Sophie, 2009, Les méthodes qualitatives, Que sais-je
- Beaud S. et Weber F., 1997, Guide de l'enquête de terrain, Paris, La Découverte
- Becker H. S., 2002, Les ficelles du métier – Comment conduire sa recherche en sciences sociales, Paris, La Découverte
- Berthier Nicole, 2010, Les techniques d'enquête -Méthode et exercices corrigés-, A.Colin
- Blanchet A., Gotman A., 1992, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan
- Kaufman J-C., 1996, L'entretien sociologique, Nathan
- Lani-Bayle M., 2002, Écrire une recherche, Chronique Sociale
- Mangalaza Eugène, 2010, Concevoir et réaliser son mémoire de master I et master II en sciences humaines et sociales, L'Harmattan
- Martin Olivier, 2009, L'enquête et ses méthodes : l'analyse de données quantitatives, A. Colin
- Quivy R. et Campenhoudt L. V., 2010, Manuel de recherche en Sciences sociales, Dunod
- Singly (de) François, 2008, L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, A. Colin.

UE 16
UE 26

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention DSI

Master 1 Semestre 1 et 2

Mise en situation professionnelle

UE 16 et UE 26

Semestre 1 : 15 heures (TD)
Semestre 2 : 2h suivi individuel / étudiant et 2
fois 2 semaines de stage

1 Crédit ECTS (S1)
2 Crédits ECTS (S2)

Code : (S1)
Code : (S2)

Noms des intervenants : Jean-Jacques Hardy, Denis Bertrand, Jérôme Thomas

OBJECTIFS

Les stages, parties essentielles de la formation par alternance, sont articulés avec les autres blocs de la formation. Ils impliquent donc l'ensemble des enseignants du master. Ils sont encadrés sur le terrain par des enseignants de lycées professionnels, technologiques et de collèges conseillers pédagogiques tuteurs, et peuvent donner lieu à des visites des enseignants intervenant dans les différents blocs.

Plusieurs types de stages sont nécessaires, ils seront mis en place en partenariat avec le rectorat.

Cet enseignement vise à doter les étudiants d'outils d'analyse de l'activité enseignante (dont les pratiques de l'étudiant en stage) et de l'activité des élèves, de les rendre capables de telles analyses et, plus largement, d'analyses de situations de travail.

CONTENU

Compréhension de l'environnement professionnel

Outils d'observation et d'analyse

Une semaine de stage d'observation et deux fois deux semaines de stage d'investigation ou une journée en stage filé.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- De VecchiG., *Aider les élèves à apprendre*, Hachette Education.
- Meirieu P., *L'école mode d'emploi « des méthodes actives à la pédagogie différenciée »*, Collection Pédagogie, ESF.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 3 ET 4)

UE 31

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention DSI

Master 2 Semestre 3

Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques et questions transversales

UE 31

45 heures (TD) + 33 heures (FAD)

9 Crédits ECTS (S3)

Code :

Noms des intervenants (selon les concours préparés) : Philippe Briaud, Christelle Brémaud, Jean-Jacques Hardy, Denis Bertrand, Jérôme Thomas, Olivier Cathala

OBJECTIFS

• **EC1 : Savoirs disciplinaires, épistémologiques, didactiques et questions transversales (18h FAD)**

Ce module vise la construction de compétences pour l'élaboration de séquences de formation portant sur les programmes et les référentiels de lycées technologiques et lycées professionnels pour les 3 options. Dans un cadre pédagogique, un contexte d'enseignement donné ou une situation professionnelle réelle, il s'agit de bâtir des projets de séquences pédagogiques transversales, de concevoir et d'organiser des apprentissages reposant sur la maîtrise de connaissances disciplinaires et de savoir-faire professionnels.

A la fin de ce module, les étudiants doivent être capables d'exploiter de manière pertinente les référentiels et programmes.

• **EC2 : Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques (40h TD et 15h FAD)**

Les concepts fondamentaux ayant été étudiés en première année de master, l'enseignement de M2 a pour objectif un approfondissement des grands champs théoriques en comparant ces savoirs savants avec les préconisations contenues dans les programmes et référentiels des lycées technologiques et professionnels.

Cet enseignement constitue un accompagnement à l'entrée dans le métier de professeur par l'acquisition des compétences nécessaires à la construction de situations d'apprentissage et de leur exploitation à partir de situations professionnelles de référence.

• **EC3 : Numérique pour l'enseignement (5h TD et 5h FAD)**

Il s'agit de développer la compétence numérique identifiée dans le référentiel des compétences communes de juillet 2013 : « Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier », en lien avec les compétences spécifiques des professeurs.

Cette unité de formation vise à instrumenter les professeurs stagiaires dans leur réflexion pour la construction de séquences d'enseignement apprentissage et constitue un approfondissement pour les étudiants qui préparent les concours de recrutement de l'Éducation nationale.

CONTENU

• **EC1 : Savoirs disciplinaires, épistémologiques, didactiques et questions transversales**

Construction des compétences nécessaires à la proposition et à la justification de choix d'ordre didactique et pédagogique.

• **EC2 : Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques**

Analyse de situations problèmes et de leur transposition pour un contexte d'enseignement donné, se traduisant par la production de ressources pédagogiques et de supports d'évaluation.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

• **EC2 : Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques**

- Les manuels scolaires des différentes options et disciplines du lycée technologique et du lycée professionnel ;
- Bulletins officiels de l'Éducation nationale ;
- Liens sites pédagogiques en ligne.
 - Giordan A, *Apprendre*, Belin.
 - Cortés-Torréa D., *Concepts, méthodes, outils pour enseigner au-jour'd'hui dans la voie professionnelle*, Castella.
 - Clerc F., Priou N., Genès S., *Bien débuter dans l'enseignement*, Collection Profession Enseignant Hachette.

UE 32

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention DSI

Master 2 Semestre 3	Langue vivante		
UE 32	10 heures (TD) + 8 heures (FAD)	3 Crédits ECTS (S3)	Code :
Noms des intervenants : Yannick Rapin			

OBJECTIFS

L'UE a pour objectifs d'établir un diagnostic du niveau de langue, d'organiser une pratique de la langue anglaise et de valider le niveau B2 pour les 5 compétences du cadre européen commun aux langues.

CONTENU

Travail et évaluation de la compréhension écrite et de l'expression écrite.

Travail à partir de scénarios fournis par le formateur en utilisant supports variés et authentiques (écrits, sonores, vidéos, iconographiques...)

Réalisation en auto-formation d'une tâche donnée et évaluée par le formateur

Pour y parvenir, nécessité d'avoir au moins un niveau B1 (niveau seconde du lycée) du cadre européen des langues.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Utiliser Tell me more et/ou Réflex en accès gratuit sur site de l'ESPE pour remise à niveau.

Lecture de la presse en ligne :

<http://www.wrx.zen.co.uk/britnews.htm>

Suivre l'actualité à la radio et à la télévision en consultant les sites des différentes stations et chaînes en anglais

<http://www.bbc.com/news/uk/>

Pour la compréhension orale :

<http://www.audio-lingua.eu/> et <http://www.ello.org/english/home.htm>

UE 33
UE 43

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention DSI

Master 2 Semestre 3 et 4	Contexte d'exercice		
UE 33 et UE 43	Semestre 3 : 9 heures (CM) + 21 heures (TP) Semestre 4 : 18 heures (TD) + 9 heures (FAD)	3 Crédits ECTS (S3) 3 Crédits ECTS (S4)	Code : (S3) Code : (S4)
Noms des intervenants : Jean-Michel Blais, Olivier Blond, Serge Pittiglio			

OBJECTIFS

Cette UE vise la connaissance approfondie du système éducatif et de l'institution dans lesquels les professeurs évoluent (leur organisation, leurs finalités, leurs problématiques, les ressources existantes, les partenaires, etc.).

À ce titre l'objectif sera de placer dans ce contexte l'action et le juste positionnement du professeur au sein de la communauté éducative en fonction des instructions officielles et de l'environnement social (diversité des publics de l'EPL, partenaires, etc.).

Il sera abordé la place active du professeur dans les dimensions organisationnelles, institutionnelles et politique induites par les réformes éducatives tout en intégrant les réflexions sur les enjeux sociétaux actuels (lutte contre les discriminations, culture de l'égalité hommes-femmes, prévention des violences scolaires...).

Au S4, L'enseignement vise à prendre la mesure des principales problématiques d'établissement. Il s'agit de réfléchir aux enjeux du travail en équipe et du travail au sein des instances de l'EPL, la réflexion portera ensuite sur les enjeux du travail partenarial (parents, entreprises, monde associatif).

Les étudiants seront invités à travailler à travers des études de cas, à mobiliser leurs connaissances de sciences humaines et sociales pour analyser des situations professionnelles ordinaires et / ou complexes et à proposer des pistes d'action susceptibles d'apporter une réponse aux problèmes posés.

CONTENU

- **UE33 - EC1 Étude de la diversité des élèves et des dispositifs**
- **UE33 - EC2 Prévention et gestion des conflits scolaires, enjeux éducatifs**
- **UE43 - EC1 : Problématique d'établissement : Enjeux du travail en équipe et instances de l'EPL**
- **UE43 - EC2 : Problématique d'établissement : Enjeux du travail partenarial (parents, entreprises, ...)**

Construction de l'autorité : la Loi dans la classe, gestion des conflits et de la violence scolaire.

Prise en compte de la diversité des élèves : pratiques de différenciation pédagogique, ressources, dispositifs, aides.

Approche des processus d'apprentissage des élèves et des processus de développement psychologique de l'enfant et du jeune.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Auduc J.-L. (2011), *Le système éducatif, un état des lieux*, Hachette Éducation.
- Barrère A. (2013), *École et Adolescence*, De Boeck.
- Blaya C. (2006), *Violence et maltraitance en milieu scolaire*, Paris, Armand Colin.
- Blin J.-F. et Gallais-Deulofeu (2004), *Classes difficiles*, Delagrave.
- Charlot B., Bautier E., Rochex J.-Y. (2000), *École et savoir dans les banlieues et ailleurs*, Paris, Bordas.
- Coslin P. (2010), *Psychologie de l'adolescent*, A. Colin.
- Duru-Bellat M. et Van Zanten A. (2007), *Sociologie de l'école*, A. Colin
- Dubet F. (2008), *Faits d'école*, Éditions EHESS.
- Duru-Bellat M. et Van Zanten A. (2009), *Sociologie du système éducatif, les inégalités scolaires*, PUF.
- Fournier M. et Troger V. (coord.) 2005, *Les mutations de l'école, le regard des sociologues*, Éditions Sciences Humaines.
- Jutras F. et Gohier C. (2009), *Repères pour l'éthique professionnelle*
- Millet M. et Thin D. (2005), *Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris, PUF.
- Périer P. (2010), *L'ordre scolaire négocié*, PUR.
- Prairat E. (2007), *Questions de discipline à l'école*, Érès.
- Perrenoud P. (2004), *Dix nouvelles compétences pour enseigner*, ESF.

UE 34
UE 44

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention DSI

Master 2 Semestre 3 et 4

Mise en situation professionnelle et recherche

UE 34 et UE 44

Semestre 3 : 18 heures (TD) + 21 heures (FAD)
+ 2h de suivi individuel/étudiant
Semestre 4 : 24 heures (TD) + 6 heures (FAD)
+ 2h de suivi individuel/étudiant

15 Crédits ECTS (S3)
3 Crédits ECTS (S4)

Code : (S3)
Code : (S4)

Noms des intervenants : Jean-Jacques Hardy, Denis Bertrand, Jérôme Thomas
Jérôme Béliard, Jean-Michel Blais, Olivier Cathala

OBJECTIFS

Cette unité d'enseignement prend appui sur le stage en EPLE pour conduire l'étudiant à s'interroger sur une problématique de terrain qu'il développe dans un mémoire.

Le travail de recherche est donc en lien avec le contexte de stage professionnel. L'écrit de recherche fera l'objet d'une évaluation par le directeur de mémoire.

La soutenance du mémoire devant un jury pluricatégoriel devra témoigner des liens entre la réflexion théorique et la pratique en classe.

Le stage en alternance en deuxième année de master, effectué par les professeurs stagiaires lauréats du concours, prend la forme de stage en responsabilité dans les conditions précisées annuellement par une circulaire. Pour les autres étudiants des stages de pratique accompagnée seront réalisés.

La formation par alternance à l'ESPE s'articule avec les autres unités de la formation. Ils impliquent donc l'ensemble des enseignants du master. Ils sont encadrés sur le terrain par des enseignants de lycées professionnels, technologiques et de collèges conseillers pédagogiques tuteurs, et peuvent donner lieu à des visites des enseignants intervenant dans les différents blocs. Cette unité vise à accompagner les étudiants dans la préparation de séance et de séquences d'apprentissage et à les doter d'outils d'analyse de l'activité enseignante et de l'activité des élèves, de les rendre capables de telles analyses et, plus largement, d'analyses de situations de travail.

CONTENU

- Méthodologie de la recherche en didactique.
- Analyse de l'activité des élèves et de l'enseignant (apports théoriques)
- Pratique et développement de l'activité professionnelle débutante (analyse de pratique et accompagnement, préparation séance, usage des manuels, des TICE, mutualisation...)
- Suivi individualisé.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Alami Sophie, 2009, Les méthodes qualitatives, Que sais-je
- Beaud S. et Weber F., 1997, Guide de l'enquête de terrain, Paris, La Découverte
- Becker H. S., 2002, Les ficelles du métier – Comment conduire sa recherche en sciences sociales, Paris, La Découverte
- Berthier Nicole, 2010, Les techniques d'enquête -Méthode et exercices corrigés-, A.Colin
- Blanchet A., Gotman A., 1992, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan
- Kaufman J-C., 1996, L'entretien sociologique, Nathan
- Lani-Bayle M., 2002, Écrire une recherche, Chronique Sociale
- Mangalaza Eugène, 2010, Concevoir et réaliser son mémoire de master I et master II en sciences humaines et sociales, L'Harmattan
- Martin Olivier, 2009, L'enquête et ses méthodes : l'analyse de données quantitatives, A. Colin
- Quivy R. et Campenhoudt L. V., 2010, Manuel de recherche en Sciences sociales, Dunod
- Singly (de) François, 2008, L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, A. Colin.

UE 41

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention DSI

Master 1 Semestre 4

Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques et questions transversales

UE 41

39 heures (TD) + 23 heures (FAD)

12 Crédits ECTS (S3)

Code :

Noms des intervenants (selon les concours préparés) : Philippe Briaud, Christelle Brémaud, Jean-Jacques Hardy, Denis Bertrand, Jérôme Thomas, Olivier Cathala

OBJECTIFS

• EC1 : Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques (39h TD et 18h FAD)

Les concepts fondamentaux ayant été étudiés en première année de master, l'enseignement de M2 a pour objectif un approfondissement des grands champs théoriques en comparant ces savoirs savants avec les préconisations contenues dans les programmes et référentiels des lycées technologiques et professionnels.

Cet enseignement constitue un accompagnement à l'entrée dans le métier de professeur par l'acquisition des compétences nécessaires à la construction de situations d'apprentissage et de leur exploitation à partir de situations professionnelles de référence.

• EC2 : Numérique pour l'enseignement (5h TD et 5h FAD)

Il s'agit de développer la compétence numérique identifiée dans le référentiel des compétences communes de juillet 2013 : « Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier », en lien avec les compétences spécifiques des professeurs.

Cette unité de formation vise à instrumenter les professeurs stagiaires dans leur réflexion pour la construction de séquences d'enseignement apprentissage et constitue un approfondissement pour les étudiants qui préparent les concours de recrutement de l'Education nationale.

CONTENU

• EC1 : Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques

Analyse de situations problèmes et de leur transposition pour un contexte d'enseignement donné, se traduisant par la production de ressources pédagogiques et de supports d'évaluation.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

• EC1 : Savoirs disciplinaires, épistémologiques et didactiques

- Les manuels scolaires des différentes options et disciplines du lycée technologique et du lycée professionnel ;
- Bulletins officiels de l'Éducation nationale ;
- Liens sites pédagogiques en ligne.
 - Giordan A, *Apprendre*, Belin.
 - Cortés-Torréa D., *Concepts, méthodes, outils pour enseigner au-jour d'hui dans la voie professionnelle*, Castella.
 - Clerc F., Priou N., Genès S., *Bien débuter dans l'enseignement*, Collection Profession Enseignant Hachette.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :

1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche

du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur

métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;
 - gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;
 - gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel :

- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;
- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevé ;
- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservice de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.



UNIVERSITÉ DE NANTES



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes

Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

19, rue de Clermont
BP 1437
53014 Laval cedex
02 43 69 08 59

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00



ESPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES

02 53 59 23 00

www.espe.univ-nantes.fr

 ESPE de l'Académie de Nantes
 @ESPE_Nantes